

# ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

**Modalités de  
Contrôle des  
Connaissances et  
Compétences**

**Validation des  
Enseignements**

**Calendrier des  
examens  
et des  
congés étudiants**

**Tableau de Unités  
d'Enseignement  
et  
des unités d'Enseignement  
Librement Choies**

**Bornes de l'année  
universitaire  
2023/2024**

- Date de validation par le conseil de faculté : 16 mai 2023
- Date de validation par le CFVU : 12 septembre 2023

7 Rue Guillaume PARADIN - 69 372 LYON Cedex 08  
<http://odontologie.univ-lyon1.fr>

Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon

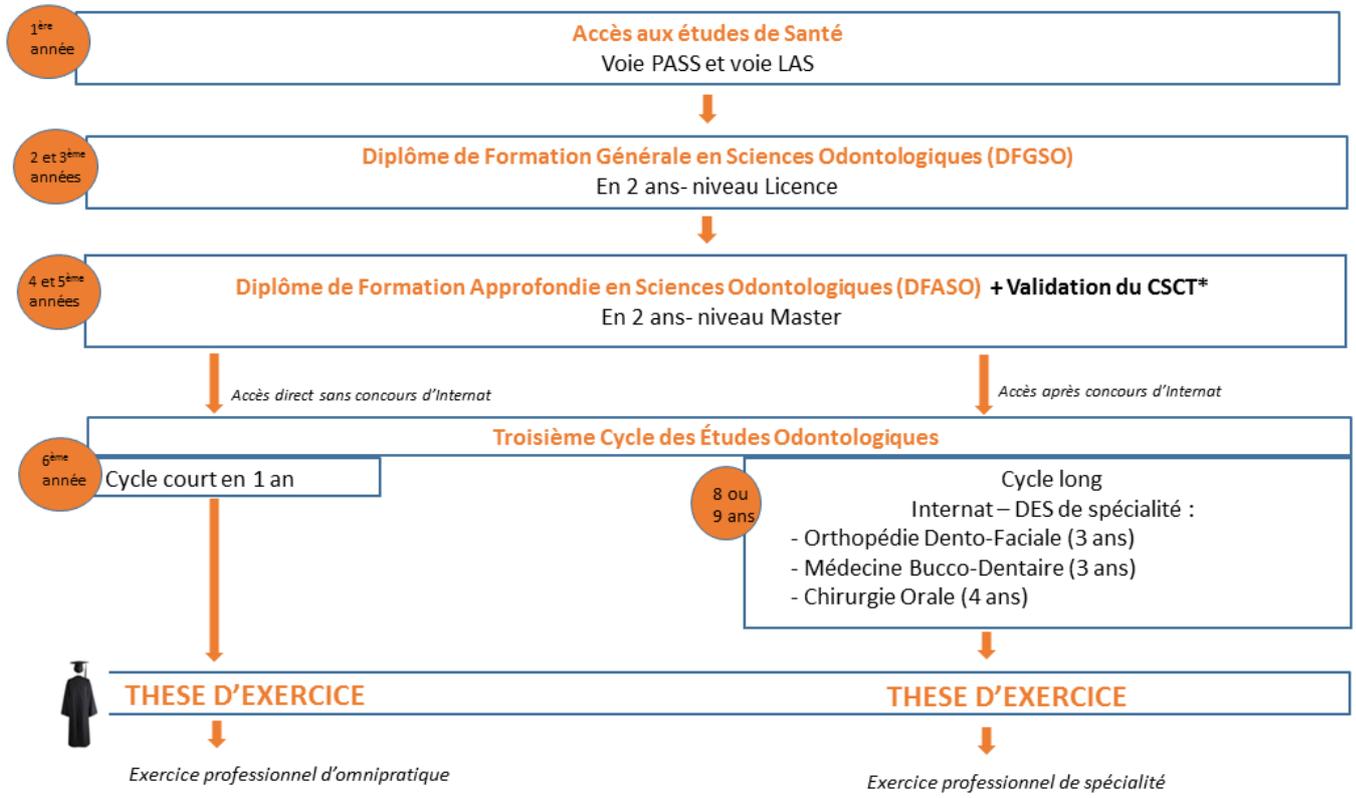
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF : 85.42Z • TP LYON 10071 69000 00001004330 72

# SOMMAIRE

N° de page

<b>Schéma des études</b> .....	<b>3</b>
<b>Dispositions applicables aux étudiants de FGSO2, FGSO3, FASO1, FASO2, TCEO1 ..</b>	<b>4</b>
<b>Modalités générales</b> .....	<b>5</b>
I – Organisation des enseignements	
II – Règles communes pour les absences	
III – Consultation des copies	
IV – Thèse	
V- Délivrance des diplômes	
<b>Contrôle des connaissances et compétences</b> .....	<b>8</b>
I – Modalités	
II – Validation d’une année	
III – Déroulement des épreuves	
IV – Seconde session des UE	
V – Redoublement et passage avec dette	
<b>Fonctionnement des jurys</b> .....	<b>11</b>
<b>Dispositions finales</b> .....	<b>11</b>
<b>Formation Générale en Sciences Odontologiques, 2<sup>ème</sup> année</b> .....	<b>12</b>
I – Validation de l’année	
II – Passage avec dette	
<b>Formation Générale en Sciences Odontologiques, 3<sup>ème</sup> année</b> .....	<b>13</b>
I – Validation de l’année	
II – Validation de la dette	
III - Échanges ERASMUS	
<b>Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 1<sup>ère</sup> année</b> .....	<b>14</b>
I – Validation de l’année	
II – Validation de la dette	
<b>Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 2<sup>ème</sup> année</b> .....	<b>15</b>
I – Validation de l’année	
II – Validation de la dette	
<b>Troisième Cycle des Etudes Odontologiques, 6<sup>ème</sup> année</b> .....	<b>16</b>
I – Contrôle des connaissances	
<b>Tableaux des Unités d’Enseignement</b> .....	<b>17 à 26</b>
<b>UE librement choisies</b> .....	<b>27 à 37</b>
<b>Liste des abréviations</b> .....	<b>38</b>
<b>Calendrier des examens - calendrier des congés étudiants</b> .....	<b>39 à 41</b>
<b>Bornes de l’année universitaire</b>	

# Schéma des Études



\*Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique

## Dispositions applicables aux étudiants de

Formation Générale en Sciences Odontologiques, 2 <sup>ème</sup> année	(FGSO2)
Formation Générale en Sciences Odontologiques, 3 <sup>ème</sup> année	(FGSO3)
Formation Approfondie en Sciences Odontologies, 1 <sup>ère</sup> année	(FASO1)
Formation Approfondie en Sciences Odontologies, 2 <sup>ème</sup> année	(FASO2)
Troisième Cycle des Études Odontologiques, 6 <sup>ème</sup> année	(TCEO1)

### Textes qui régissent les études de chirurgie dentaire

Directive 2005/36/CE du Parlement Européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles,

Code de la santé publique,

Code de l'éducation, notamment livre VI, titre III,

Arrêté du 18 mai 2004 relatif aux programmes de formation portant sur la radioprotection des patients exposés aux rayonnements ionisants,

Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019, modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014, relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence,

Arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé,

Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques,

Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire,

Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme.

Décret n°2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique.

# Modalités générales

## I - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

L'enseignement est organisé sous forme :

- de modules obligatoires appelés Unités d'Enseignement (UE). Chaque UE est composée de plusieurs matières (ou éléments constitutifs (EC)).
- d'Unités d'Enseignement Librement Choisis (UELC), complémentaires aux UE.  
La liste des UELC est fixée chaque année par le Conseil de la Faculté et communiquée aux étudiant-e-s.  
Le choix de l'attribution des UELC est réalisé à partir du classement (moyenne) du l'année N-1.

Les UE et UELC peuvent comporter l'une ou l'autre forme d'enseignement (théorique, dirigé, pratique, clinique, stages) ou un ensemble d'enseignements. Le détail de chaque UE est présenté en annexe sous forme de tableaux. Pour chaque UE sont indiqués les volumes horaires respectifs : cours magistraux (CM), enseignements dirigés (ED), travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), clinique, stages ainsi que les crédits ECTS correspondants.

**Les demandes de dispenses d'enseignements**, des étudiant-e-s ayant intégré le cursus odontologique via la filière passerelle, devront être déposées auprès du secrétariat de scolarité en charge de l'année d'études avant le 30 septembre de chaque année universitaire. Ces demandes de dispenses seront transmises aux enseignant-e-s responsables pour avis avant décision du doyen-de la doyenne de l'UFR.

**L'attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence-AFGSU niveau 1**, doit être validée par les étudiant-e-s à l'issue de leur FGSO3. Seront dispensés de cet enseignement et de sa validation, les étudiant-e-s déjà titulaires de l'AFGSU niveau 1 en cours de validité (4 ans). Les demandes de dispense seront étudiées par le-la responsable de la formation d'AFGSU après étude des justificatifs. Elles devront être déposées auprès du secrétariat de scolarité en charge de l'année d'études avant le 30 septembre. La décision finale sera prise par le doyen – la doyenne de l'UFR.

**Les demandes de dispenses de stages hospitaliers** en FASO des étudiants ayant intégré le cursus odontologique via la filière passerelle, devront être déposées :

- auprès du secrétariat de scolarité en charge de la FASO1 avant le 31 janvier de l'année de FGSO3 pour les FASO1
- auprès du secrétariat de scolarité en charge de la FASO2 avant le 31 janvier de l'année de FASO1 pour les FASO2.

Les étudiant-e-s parti-e-s étudier à l'étranger dans le cadre d'un échange ERASMUS sont dispensé-e-s de suivre les enseignements de l'année ou du semestre correspondant, à la Faculté d'Odontologie de Lyon.

## II – RÈGLES COMMUNES POUR LES ABSENCES

### La présence aux ED, TD et TP est obligatoire.

Le paragraphe ci-dessous fixe les règles qui doivent être appliquées. Toutefois, dans des cas exceptionnels, le jury pourra, en fonction de situations particulières non prévues par ces textes, adopter des dispositions plus favorables, pour tenir compte de situations individuelles sérieuses (handicaps, longues maladies, blessures, etc.) survenues durant l'année universitaire.

#### **Absence injustifiée :**

- Pour les épreuves de CT : l'étudiant-e absent-e est signalé-e défaillant-e à l'UE, donc défaillant-e au semestre et défaillant-e au diplôme, et il -elle ne pourra alors valider ni l'UE, ni le semestre, ni le diplôme. Aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence injustifiée.
- Pour les épreuves CC, toute absence injustifiée donnera lieu à l'attribution de la note « 0 ». En cas d'absence injustifiée à tous les contrôles continus, l'étudiant-e sera noté-e défaillant-e.

### **Absence justifiée :**

- Tout justificatif d'absence (certificat médical, justificatif administratif...) doit être transmis au responsable d'EC et au secrétariat dans un délai d'une semaine. Les justificatifs fournis hors délai ne seront pas pris en compte, sauf en cas de force majeure ayant empêché de les remettre dans les délais (longue maladie, hospitalisation, incapacité à se déplacer notamment).
- Pour les épreuves de CT: l'étudiant-e est signalé-e par la mention "absence justifiée". Par conséquent l'étudiant-e sera noté-e "défaillant-e" à l'UE donc défaillant-e au semestre, et au diplôme.
- Pour les épreuves de CC, le CC sera : soit rattrapé soit ne sera pas pris en compte dans la moyenne.

Tout litige sera examiné par le comité de direction de la faculté et éventuellement transmis à la section disciplinaire de l'Université.

### **Cas particulier concernant l'anatomie dentaire en FGSO2 :**

**Pour les épreuves de CC, s'il n'a pas été organisé de contrôle de substitution, en cas d'absence justifiée à plus de 40% des contrôles, en termes de coefficient, la note 0 sera attribuée à ces contrôles.**

**Une absence justifiée à 40% ou moins des CC en termes de coefficient, entraînera la neutralisation des notes correspondantes.**

### **III – CONSULTATION DES COPIES**

Un-e étudiant-e qui souhaite consulter sa copie doit adresser sa demande à la gestionnaire de scolarité, dans un délai de 3 jours ouvrés maximum après l'affichage des résultats. Il-elle sera reçu-e par l'enseignant responsable.

La consultation des copies constitue un acte pédagogique qui a pour but d'aider à la compréhension des erreurs et à la progression des étudiant-e-s. Celle-ci pourra se faire en présence d'une tierce personne.

### **IV – THÈSE**

Les étudiant-e-s inscrit-e-s en TCEO1 soutiennent une thèse conformément aux dispositions des articles 21 et 22 de l'arrêté du 8 avril 2013. La thèse consiste en un mémoire dactylographié, rédigé en français, et préparé sous la conduite d'un Directeur- d'une Directrice de thèse. Le sujet de la thèse doit être approuvé par le Doyen- la Doyenne de la Faculté.

Les étudiant-e-s soutiennent, à compter du deuxième semestre du troisième cycle court, et au plus tard à la fin de l'année civile qui suit la validation du troisième cycle court. Une dérogation exceptionnelle à ce délai peut être accordée par le Président de l'Université sur proposition du doyen-de la doyenne de l'unité de formation et de recherche d'Odontologie.

### **V – DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES**

- Le diplôme de formation générale en sciences odontologiques est délivré aux étudiant-e-s qui ont validé l'ensemble des unités d'enseignements permettant d'acquérir les 180 crédits européens correspondant à la formation dispensée (arrêté du 22 mars 2011).
- Aucune étudiant-e ne peut être autorisé-e à prendre plus de cinq inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques. Une de ces deux années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le doyen-la doyenne de l'unité de formation et de recherche d'odontologie (arrêté du 8 avril 2013).

- Le diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques est délivré aux étudiant-e-s qui ont acquis les connaissances et compétences définies à l'article 5 de l'arrêté du 8 avril 2013. Cette acquisition est vérifiée par la validation de l'ensemble des unités d'enseignement permettant d'acquérir les 120 crédits européens correspondants, et par la validation du certificat de synthèse clinique et thérapeutique.
- Le diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire est délivré aux étudiant-e-s ayant validé les enseignements correspondant aux trois cycles de formation, (DFGSO, DFASO, 3ème cycle court) et ayant soutenu leur thèse avec succès.
- Pour le 3ème cycle long : La délivrance du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire ne peut intervenir qu'au terme de la validation totale du troisième cycle long, en même temps que celle du diplôme d'études spécialisées obtenu.
- Les internes qui abandonnent leurs fonctions en cours d'internat doivent valider les semestres de formation correspondant au troisième cycle court et soutenir une thèse lorsque cette soutenance n'est pas intervenue en cours d'internat. Des aménagements d'études et des dispenses d'enseignement peuvent leur être accordées par le doyen-la doyenne de l'unité de formation et de recherche d'odontologie.

# Contrôle des connaissances et compétences

## I - MODALITÉS

Toutes les UE font l'objet, par semestre, d'une ou plusieurs épreuves de validation. Différents types d'évaluations sont possibles, au choix des équipes pédagogiques :

### Le contrôle continu (CC)

- Les épreuves de CC sont organisées par les enseignants suivant un planning défini ou de manière inopinée, au choix de l'enseignant.
- Il peut ne concerner à chaque fois que quelques étudiant-e-s du cursus.
- Il peut être effectué, selon la libre appréciation de l'enseignant-e responsable de la matière, sous forme d'interrogations écrites ou orales, de comptes rendus de TP, de devoirs à remettre à l'enseignant-e, d'exposés, etc.
- Il peut porter sur une partie variable des connaissances ou compétences à acquérir.
- Il ne fait pas nécessairement l'objet de convocation et n'est pas inscrit dans le calendrier des examens.
- Il peut avoir lieu pendant les heures d'enseignement.
- La note de contrôle continu obtenue à une UE est conservée lorsqu'il existe deux sessions d'examen, celle-ci ne portant alors que sur le contrôle terminal.
- Il n'est pas anonyme.

### Le contrôle terminal (CT)

- Le contrôle terminal correspond à une évaluation de l'ensemble d'une période d'enseignement. Il ne pourra porter que sur un enseignement terminé depuis au moins huit jours.
- Il peut prendre différentes formes (écrit, oral, rapport, mémoire, soutenance, épreuves pratiques, plateforme numérique d'évaluation).
- Il est organisé par les services de scolarité pendant les sessions d'examen dans le respect du calendrier voté en CFVU.
- Il est organisé en sus des heures d'enseignement annoncées dans les maquettes des formations.
- Il fait l'objet d'une convocation (affichage ou mail).
- Il fait l'objet d'une seconde session.
- Les épreuves écrites sont anonymes.

## II – VALIDATION D'UNE ANNÉE

Pour chaque UE, il sera procédé à la moyenne pondérée des notes obtenues dans chaque EC de l'UE.

Le calcul des notes obtenues aux UE et aux ECs dépend du mode d'évaluation choisi (cf. tableau ci-dessous) :

Mode d'évaluation	Calcul de la note obtenue à l'UE ou à l'EC
CT	Note du CT
CC + CT	Moyenne pondérée du CC et du CT

Pour être admis-e, l'étudiant-e devra avoir la moyenne à chaque UE, en l'absence de note éliminatoire.

- Pour une épreuve écrite en contrôle terminal, toute note inférieure ou égale à 4 sur 20 est éliminatoire,
- Pour une épreuve de TD toute note inférieure ou égale à 8 sur 20 est éliminatoire,
- Pour l'enseignement pratique (TP) toute note inférieure ou égale à 8 sur 20 est éliminatoire,
- Pour une épreuve clinique toute note inférieure ou égale à 8 sur 20 est éliminatoire.

Les matières (EC) affectées de leurs coefficients sont compensables entre elles à l'intérieur d'une UE. Une note éliminatoire annule le processus de compensation à l'intérieur d'une UE.

Pour les étudiant-e-s parti-e-s étudier à l'étranger dans le cadre d'un échange ERASMUS ou international, les résultats obtenus sont admis en équivalence par le Doyen-la Doyenne de la Faculté, sur avis du-de la responsable pédagogique de la Faculté d'accueil, pour l'année ou le semestre concerné.

### **III – DÉROULEMENT DES ÉPREUVES**

Pour toutes les matières de l'écrit, il devra être posé au minimum deux questions portant sur des chapitres différents du programme dispensé, sauf pour les disciplines comportant un enseignement d'une durée inférieure ou égale à 12 heures de cours magistraux ou 2 ED.

Les dates et les horaires des examens écrits seront communiqués aux étudiant-e-s au minimum 30 jours à l'avance par le-la gestionnaire de scolarité en charge de l'année d'étude. Les étudiant-e-s devront se présenter 20 minutes avant le début des épreuves muni-e-s de leur carte d'étudiant. Tout-e étudiant-e arrivé-e après la distribution des sujets d'examen ne pourra être autorisé-e à composer et sera porté-e absent-e dans la matière considérée.

Le protocole sera adapté si les évaluations se font sur une plateforme numérique d'évaluation, et les étudiants en seront informés.

Selon la charte des examens, l'enseignant responsable de l'enseignement est responsable de la forme, de la nature, et de l'acheminement du sujet.

Les sujets d'examen, pour les épreuves écrites, devront être correctement rédigés, dactylographiés et envoyés par courriels au-à la gestionnaire de scolarité, ceci au moins 15 jours avant la date de la première session.

Les sujets d'examen des deux sessions seront déposés simultanément. Le-la responsable de l'enseignement, ou à défaut, un-e enseignant-e de la discipline devra être présent-e ou joignable le jour de l'épreuve, à l'ouverture des sujets.

Le protocole sera adapté si les évaluations se font en distanciel. Dans ce cas les sujets seront déposés par l'enseignant sur une plateforme numérique d'évaluation.

Le nombre d'enseignant-e-s chargé-e-s de la surveillance dépend de la taille de la salle d'examen. Un surveillant d'examen peut être le correcteur de l'épreuve. Sauf information contraire, aucun document n'est autorisé pendant la composition des épreuves.

### **IV - SECONDE SESSION DES UE**

La seconde session des CT porte sur l'ensemble des UE non validées lors de la première session.

Les examens des sessions de rattrapage interviennent dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels.

Pour chaque UE non validée, (c'est-à-dire une note inférieure à la moyenne à l'UE ou une note éliminatoire) l'étudiant-e devra repasser tous les examens terminaux des matières (EC) auxquelles il-elle a obtenu une note inférieure à la moyenne, au sein de l'UE non validée. Seule la note du CT de seconde session sera prise en compte.

L'étudiant-e aura le choix de conserver ses notes obtenues, supérieures ou égales à la moyenne, ou de repasser les examens terminaux d'une ou plusieurs matières (EC) de l'UE concernée. Dans ce dernier cas, il-elle dispose d'un délai de 3 jours après la transmission des résultats, pour indiquer au secrétariat de scolarité les matières (EC) de l'UE qu'il-elle souhaite repasser. Sa décision sera irrévocable.

## V – REDOUBLEMENT ET PASSAGE AVEC DETTE

**En cas de redoublement**, l'étudiant-e devra suivre à nouveau l'enseignement des matières (EC) non validées au sein des UE non validées et se présenter aux épreuves correspondantes :

- En cas d'UE non validée, pour chaque matière (EC) non validée, l'étudiant-e devra repasser tous les examens terminaux et contrôles continus inférieurs à la moyenne.
- Il-elle pourra conserver les notes d'examens terminaux et/ou de contrôle continu supérieures ou égales à la moyenne ou s'il-elle le souhaite choisir de repasser certaines matières (EC). L'étudiant-e devra le notifier au secrétariat de scolarité, à l'issue de l'entretien avec le Doyen-la Doyenne. Sa décision sera irrévocable.
- Les UE validées lui restent acquises ainsi que les crédits européens correspondants.

### Passage avec dette

**Le passage en FGSO3 ou FASO2 pourra s'effectuer avec une seule UE non validée et ne pourra concerner qu'une seule matière (EC) hors TP/TD/Clinique/STAGES par année.**

L'étudiant-e devra s'acquitter impérativement de sa dette au cours de l'année de FGSO3 ou de FASO2 afin de valider respectivement le DFGSO ou le DFASO.

## VI – CHOIX DES STAGES HOSPITALIERS ET DES UELC

Le choix des UELC et des stages hospitaliers s'effectuera en fonction du classement de l'étudiant-e. Ce classement sera basé sur la moyenne des notes obtenues au semestre 1 en première session ou sur la moyenne des notes obtenues en première session sur les deux semestres (semestres 1 et 2), en fonction de la période de choix.

## Fonctionnement des jurys

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les étudiant-e-s. Les personnes présentes à la délibération du jury sont tenues de conserver le secret des délibérations. Lors des délibérations, tous les membres du jury doivent être présents (Jurisprudence CE 13.10-971).

Les délibérations du jury relatives aux épreuves écrites ont toujours lieu de manière strictement anonyme. Tout renseignement demandé au représentant-e de l'Administration ne pourra être fourni que sous le numéro d'ordre attribué à l'étudiant-e.

En revanche, pour les disciplines comportant des épreuves orales ou pratiques, le-la Président-e du jury pourra demander en cours de délibération la levée de l'anonymat à la demande d'un-e enseignant-e concerné-e.

Lors de la délibération, le-la Président-e du jury pourra faire procéder à un vote si des avis divergents se manifestent.

Le jury est seul habilité à maintenir ou à lever la note éliminatoire. Lorsque le jury est amené à envisager la levée de la note éliminatoire, la procédure est la suivante :

1. Demander à l'enseignant-e ayant donné cette note éliminatoire de la justifier.
2. Recueillir les avis des membres du jury.
3. Faire procéder à un vote à bulletin secret si les avis divergent.

Les décisions sont prises à la majorité simple des votants. En cas d'égalité, à l'issue d'un second tour, la voix du-de la Président-e du jury est prépondérante.

Les décisions du jury sont souveraines. Une nouvelle délibération ne pourra avoir lieu qu'en cas d'erreur matérielle dûment constatée. La rectification doit intervenir dans un délai de quatre mois à compter de la délibération du jury.

Il est rappelé que les notes communiquées en cours d'année sont provisoires. Les notes ne sont définitives qu'après délibération du jury.

## Dispositions finales

Les présentes dispositions applicables pour l'année universitaire 2023-2024, sont adoptées par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) après avis du conseil de la Faculté d'Odontologie.

# Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques, 2<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle (FGSO2) Semestres 3 et 4

PASS	1ER CYCLE		2EME CYCLE		3EME CYCLE	
1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année	5 <sup>ème</sup> année	6 <sup>ème</sup> année	INTERNAT

## I – VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être déclaré admis le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'ensemble des UE 1 à 9 et 11 (note moyenne supérieure ou égale à 10/20)**, en l'absence de notes éliminatoires : (Annexe FGSO2)
- **Avoir validé l'UE 10 - UELC**
- **Avoir validé l'UE 13 - Stage de Prothèse**  
Le « stage prothèse » se déroulera après la fin des enseignements du semestre 4 de FGSO2, et fera l'objet d'une validation par le-la responsable pédagogique uniquement si la fiche d'évaluation est retournée au minimum 10 jours avant la date du jury. Ce stage de 50 heures est réparti au maximum sur 15 jours ouvrés consécutifs, sans dépasser 7 heures par jour.
- **L'enseignement de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence-AFGSU niveau 1** se déroulera en FGSO2 et la validation pourra se faire en FGSO2 ou FGSO3.
- **Un stage d'initiation aux soins infirmiers est nécessaire pour la validation de la FGSO3.**  
Ce stage d'une durée de 4 semaines consécutives doit être effectué à temps complet dans un même établissement hospitalier sur la période de juillet et août. Il pourra être réalisé à l'issue de la PACES et au cours de la FGSO2. Sa validation devra impérativement être effective au semestre 6 de la FGSO3 (UE 11).

## II- PASSAGE AVEC DETTE

Le passage en FGSO3 pourra s'effectuer avec une seule UE non validée (dette) et ne pourra concerner qu'une seule matière (EC) théorique par année.

## Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques, 3<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle (FGSO3) Semestres 5 et 6

PASS	1ER CYCLE		2EME CYCLE		3EME CYCLE	
1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année	5 <sup>ème</sup> année	6 <sup>ème</sup> année	INTERNAT

### I – VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être déclaré admis le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'ensemble des UE (note moyenne supérieure ou égale à 10/20)** en l'absence de notes éliminatoires pour les UE 1 à 9. (Annexe FGSO3).
- **Avoir validé l'UE 10 - UELC**
- **Avoir validé l'UE 11 - stage d'initiation aux soins infirmiers**  
La validation de ce stage d'une durée de 4 semaines consécutives devra s'effectuer à temps complet dans un même établissement hospitalier, et devra impérativement être effective au semestre 6 pour la validation de l'**UE 11**.
- **Avoir l'attestation de l'AFGSU niveau 1**

### II- VALIDATION DE LA DETTE

L'étudiant-e devra s'acquitter impérativement de sa dette au cours de l'année de FGSO3 afin de valider le DFGSO. A l'issue de la FGSO2, il-elle pourra conserver les notes d'examens terminaux et/ou de contrôle continu supérieures ou égales à la moyenne. Dans ce dernier cas, il-elle dispose d'un délai de 3 jours après transmission des résultats pour indiquer au- à la gestionnaire de scolarité les épreuves qu'il-elle souhaite repasser. Sa décision sera irrévocable.

### III - ÉCHANGES ERASMUS

En l'absence de position en rang de classement des étudiant-e-s de FGSO3 en retour ERASMUS pour leur choix de stage de FASO1, c'est le rang de classement de FGSO2 qui sera retenu.

# Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques

## 1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle (FASO1)

### Semestres 1 et 2

PASS	1ER CYCLE		▼	2EME CYCLE		3EME CYCLE	
1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année	5 <sup>ème</sup> année	6 <sup>ème</sup> année	INTERNAT	

#### I – VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être déclaré admis le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'ensemble des UE (note moyenne supérieure ou égale à 10)** en l'absence de notes éliminatoires pour les UE 1 à 7 et 10. (Annexe FASO1)
- **Avoir validé l'UE 8 qui comprend une UELC et un Stage hospitalier hors Odontologie**  
Cette validation est prononcée par le doyen-la doyenne de la Faculté sur avis du-de la responsable de l'enseignement complémentaire, des Chefs de Service et des Maîtres de Stage ayant reçu les étudiant-e-s.
- **Avoir validé l'UE 9 - Vie Hospitalière**  
Cette validation est prononcée sur avis du Chef de Service d'Odontologie ou de son représentant-sa représentante.
- **Avoir validé l'UE 10 - Service sanitaire**  
Dans le cadre du service sanitaire, l'étudiant doit effectuer un stage. Sa validation est prononcée par le doyen-la doyenne de la Faculté sur avis, du ou des Maîtres de Stage ayant reçu les étudiant-e-s.  
La validation de cette UE sera conditionnée par la validation des TD et du stage.

#### II- VALIDATION DE LA DETTE

L'étudiant-e devra s'acquitter impérativement de sa dette au cours de l'année de FASO2 afin de valider le DFASO. A l'issue de la FASO1, il-elle pourra conserver les notes d'examens terminaux et/ou de contrôle continu supérieures ou égales à la moyenne. Dans ce dernier cas, il-elle dispose d'un délai de 3 jours après transmission des résultats pour indiquer au- à la gestionnaire de scolarité les épreuves qu'il-elle souhaite repasser.  
Sa décision sera irrévocable.

# Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques

## 2<sup>ème</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle (FASO2)

### Semestres 3 et 4

PASS	1ER CYCLE		2EME CYCLE		3EME CYCLE	
1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année	5 <sup>ème</sup> année	6 <sup>ème</sup> année	INTERNAT

#### I – VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être déclaré-e admis-e le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'ensemble des UE (note moyenne supérieure ou égale à 10)** en l'absence de notes éliminatoires pour les UE 1 à 7. (Annexe FASO2)
- **Avoir validé l'UE 8 comprenant une UELC, et un Stage hospitalier hors Odontologie (neutralisé pour 2021/2022)**  
Cette validation est prononcée par le doyen-la doyenne de la Faculté sur avis du-de la responsable de l'enseignement complémentaire, des Chefs de Service et des Maîtres de Stage ayant reçu les étudiant-e-s.
- **Avoir validé l'UE 9 - Vie Hospitalière**  
Cette validation est prononcée sur avis du Chef de Service d'Odontologie ou de son représentant-sa représentante.
- **Avoir validé le Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique (CSCT) («écrit et oral sous forme d'ECOS)**

Le certificat de synthèse clinique et thérapeutique est organisé avant la fin juin de la 2<sup>ème</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle des études odontologiques.

Il est sanctionné par un examen composé de :

- Une partie écrite portant sur les enseignements de FGSO2, FGSO3, FASO1, FASO2 donnant lieu à une épreuve de 3h portant sur des questions à caractère clinique (3 questions pour chacune des disciplines cliniques, soit un total de 18 questions de 10 minutes chacune)
- Une partie orale portant sur l'analyse de situations cliniques proposées par le groupe de travail ECOS. Cet oral est constitué de 6 stations d'une durée de 8 minutes (4 stations sans geste clinique et 2 stations avec geste clinique)

Cet examen comporte une 1<sup>ère</sup> session et une 2<sup>ème</sup> session avant juillet.

#### Validation :

Moyenne à l'écrit et moyenne à l'oral sans note(s) éliminatoire(s).

- Le candidat ou la candidate ayant obtenu la moyenne mais une note éliminatoire à une ou plusieurs épreuves écrites ou n'ayant pas la moyenne à l'écrit repasse la totalité des épreuves écrites. Pour l'écrit, la note éliminatoire est de 8/20 pour chacune des disciplines cliniques (c'est-à-dire 24/60)
- Le CSCT Oral est obtenu dès lors que la moyenne des notes aux 6 stations est  $\geq 10$  et que le candidat ou la candidate n'ait pas eu une note éliminatoire à l'une des stations (<4). Dans le cas contraire, l'étudiant se présentera à la session de rattrapage, répondant aux critères de validation suivants : 4 stations ECOS sans geste clinique (8min/station)

#### II- VALIDATION DE LA DETTE

L'étudiant-e devra s'acquitter impérativement de sa dette au cours de l'année de FASO2 afin de valider le DFASO.

## Troisième Cycle des Études Odontologiques 6<sup>ème</sup> année – (cycle court) - TCEO1

PASS	1ER CYCLE		2EME CYCLE		3EME CYCLE
1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année	5 <sup>ème</sup> année	6 <sup>ème</sup> année
					INTERNAT

### I – CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Cet examen ne génère pas de points ECTS.

Pour être déclaré-e admis-e le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'UE 1 (note moyenne supérieure ou égale à 10)** en l'absence de notes éliminatoires (Annexe 6<sup>ème</sup> Année – TCEO1)
- **Avoir validé l'UE 2 - UELC**
- **Avoir validé l'ensemble des stages UE 4, 5, 6**  
Cette validation est prononcée par le doyen-la doyenne de la Faculté sur avis du-de la responsable des enseignements, du-de la Chef-fe de Service d'Odontologie et du Maître de Stage ayant reçu les étudiant-e-s.

Les stages hospitaliers ne font pas l'objet d'une 2<sup>ème</sup> session.

# UNITES D'ENSEIGNEMENT

---

FGSO2				Nombre d'heures					Contrôle Terminal (CT)				Contrôle Continu (CC)	
EC	Nom de l'UE	ECTS UE	Respon- sables UE	CM	ED/TD	TP	E-Learning	Stage	Nature Li- bellé	Coef	Durée ses- sion 1	Durée ses- sion 2	Nature Li- bellé	Coef
<b>SEMESTRE 1</b>														
UE1M1	Biomatériaux	12	B. GROSGOGEAT		6				ECRIT	0,5	1h30	1h30	CC	1
UE1M2	Odontologie conservatrice		MA. GASQUI		3				ECRIT	1,5	1h	1h		-
UE1M3	Prothèses		M. DUCRET	7,5	3				ECRIT	2	1h30	1h30		-
UE1M4	TP Préclinique-Odontologie conservatrice		MA. GASQUI			20			PRA- TIQUE	1,5	4h	4h	CC	1,5
UE1M5	TP Préclinique – Prothèse		M. DUCRET H. ABOUELLEIL			21			PRA- TIQUE	1	3 h	3 h	CC	2
UE2M2	Histologie et Histopathologie Dentaire	7	J-C. FARGES	16					ECRIT	3	1h	1h		-
UE2M6	TP Écosystème buccal et dysbiose		F. CARROUEL			4			ECRIT	0,5	30 min	30 min		-
UE2M7	Écosystème buccal et dysbiose		F. CARROUEL	1	12				ECRIT	1,5	1h30	1h30	CC	1,5
UE3M1	Anatomie dentaire	3	M. TOHME S. MILLOT	3					ECRIT	1	1h	1h		-
UE3M2	TP Anatomie dentaire		M. TOHME S. MILLOT			18			PRA- TIQUE	1	3 h	3 h	CC	2
UE4M3	Biologie du développement oro-facial	8	J-C. FARGES	20					ECRIT	4	1h	1h		-
UE4M4	Génétique et Histopathologie des Anoma- lies dentaires		F. CARROUEL	1	10				ECRIT	2	1h30	1h30	CC	2

EC	Nom de l'UE	ECTS UE	Respon-sables UE	CM	ED/TD	TP	E-Learning	Stage	Nature Li-bellé	Coef	Durée ses-sion 1	Durée ses-sion 2	Nature Li-bellé	Coef
<b>SEMESTRE 2</b>														
UE6M1	TP Préclinique Odontologie conservatrice	10	MA. GASQUI			20			PRATIQUE	1,5	4h	4h	CC	1,5
UE6M2	TP Préclinique – Prothèse		M. DUCRET H. ABOUELLEIL			15			PRATIQUE	1	1h30	1h30	CC	2
UE6M3	TP Gestuelle - Prothèse fixée		H. ABOUELLEIL R.TRA			6			PRATIQUE	1	1h30	1h30		-
UE7M1	Anatomie de la tête et du cou	5	S. VEYRE	8			2		ECRIT	1,5	1h30	1h30		-
UE7M2	Imagerie médicale		T. FORTIN	1	3				ECRIT	0,75	1h	1h	CC	0,25
UE7M3	TP Anatomie de la tête et du cou		S. VEYRE			8			PRATIQUE	1	30 min	30 min		-
UE7M4	TP Anatomie dentaire		M. TOHME S. MILLOT	0,5		12			PRATIQUE	0,5	3h	3h	CC	1
UE8M1	Histologie générale	6	B. PANTHU		4	5			ORAL - VSN*					-
UE8M2	Neurophysiologie		O. ROBIN	8					ECRIT	1,5	1h30	1h30		-
UE8M3	Physiologie oro-faciale		O. ROBIN	10					ECRIT	1,5	1h30	1h30		-
UE11M1	Infectiologie	5	F. CARROUEL	1	10				ECRIT	1	1h	1h	CC	1
UE11M2	Immunologie générale et dentaire		J-C. FARGES	12					ECRIT	2	1h	1h		
UE9M2	TD Initiation à la recherche documentaire	1	J-C. MAURIN		2				ECRIT	0,3	-	-		-
UE9M3	Semaine intensive d'anglais		B. SCHAFF		30				ORAL	0,1	15 min	15 min	CC	0,38
UE10M1	UELC	1	J-C. MAURIN						VSN*					
UE13M1	Stage prothèse	1	M. DUCRET					12	VSN*					
	Transition Ecologique	1	J-C MAURIN				30		VSN*					

\* VSN : validation sans note

FGSO3				Nombre d'heures					Contrôle Terminal (CT)				Contrôle Continu (CC)		
EC	Nom de l'UE	ECTS UE	Respon- sables UE	CM	ED/TD	TP	E-learning	Stage	Nature Li- bellé	Coef	Durée session 1	Durée session 2	Nature Li- bellé	Coef	
<b>SEMESTRE 1</b>															
UE1M1	Odontologie conservatrice et endodontie	14	T. SELLI C. VILLAT		6				ECRIT	0,75	1h	1h	CC	0,25	
UE1M3	Prothèse fixée		C. JEANNIN	11	1,5				ECRIT	0,75	1h	1h	CC	0,25	
UE1M4	TP Prothèse partielle amovible métallique		C. JEANNIN H. ABOUELLEIL			18			PRATIQUE	1	1h30	1h30	CC	1	
UE1M5	TP Préclinique Prothèse fixée – O.C.E		C.VILLAT H ABOUELLEIL			52			PRATIQUE	2	5h	5h	CC	1	
UE1M7	Prothèse amovible Partielle		C. JEANNIN	8	3				ECRIT	0,75	1h	1h	CC	0,25	
UE2M1	Anatomo-pathologie générale et osseuse	6	F. VIRARD	6					ECRIT	1	1h	1h		-	
UE2M2	Oncologie-Hématologie		A. LAFON F. VIRARD		6				ECRIT	0,5	1h	1h	CC	0,5	
UE2M3	Histologie et Histopathologie des tissus parodontaux et des muqueuses buccales		F. VIRARD	6					ECRIT	1	1h	1h		-	
UE4M1	Hygiène - prévention – promotion de la santé – service sanitaire	10	B. COMTE		9,5				ECRIT	0,75	1h	1h	CC	0,75	
UE4M2	Prévention des infections liées aux soins		B. COMTE		6,5				ECRIT	1	1h	1h	-	-	
UE4M3	Education à la santé - Initiation service sa- nitaire		L. LAFOREST		6		20		ECRIT	0,5	1h	1h	CC	0,5	
UE4M4	TP Prévention - service sanitaire		B. COMTE M. LUCCHINI MA. GASQUI			10			ECRIT	1	1h	1h		-	
UE4M5	TP Prévention des IAS		F. CARROUEL			7			PRATIQUE	1	1h	1h			

EC	Nom de l'UE	ECTS UE	Respon-sables UE	CM	ED/TD	TP	E-learning	Stage	Nature Li-bellé	Coef	Durée ses-sion 1	Durée ses-sion 2	Nature Li-bellé	Coef
<b>SEMESTRE 2</b>														
UE3M1	Médecine et chirurgie buccale	4	T. FORTIN		6				ECRIT	0,75	1h30	1h30	CC	0,75
UE3M2	Parodontologie		K. GRITSCH		8		4		ECRIT	1,5	1h	1h		-
UE3M3	TP Chirurgie buccale		A. LAFON				6,5		VSN*	0,5	20 min.	20 min.		-
UE6M1	Pathologie dentaire – Équilibre fonctionnel	10	C. VILLAT C. JEANNIN		7				ECRIT	0,5	1h	1h	CC	0,5
UE6M3	Biomatériaux		B. GROSGOGEAT		6				ECRIT	0,5	1h	1h	CC	1
UE6M5	TP Préclinique Prothèse fixée – O.C.E		C.VILLAT H ABOUELLEIL				56		PRATIQUE	3	5h	5h	CC	1
UE6M6	TP Prothèse partielle amovible métallique		C. JEANNIN H. ABOUELLEIL				6		PRATIQUE	0,5	1h	1h	CC	0,5
UE6M8	Prothèse amovible totale		C. MILLET		2		21		ECRIT	2	1h	1h		-
UE6M9	TP Prothèse amovible totale		C. MILLET H. ABOUELLEIL				8		VSN*					-
UE7M1	Pharmacologie	6	A. LAFON		7		3		ECRIT	1	1h	1h	CC	0,75
UE7M3	Sémiologie et pathologie médi-cale		A. LAFON S. MILLOT L. LAFOREST		7,5				ECRIT	1	1h	1h	CC	1
UE7M5	TD Psychologie Médicale		B. COMTE E. GOURMET		3				ECRIT	0,5	1h	1h		-
UE8M1	Odontologie pédiatrique	5	B. THIVICHON - PRINCE		3		6		ECRIT	0,75	1h	1h	CC	0,25
UE8M2	Orthopédie Dento-faciale		C. PERNIER	24					ECRIT	2	1h	1h		-
UE9M1	Anglais	2	B. SCHAFF						ECRIT 60 % ORAL 40 %	0,12	Oral : 15 min.	Oral : 15 min.	CC	1,38
UE10M1	UELC	1	J-C. MAURIN						VSN*					
UE11M1	Stage d'initiation aux soins infir-miers	1	J-C. MAURIN					4 semaines	VSN*					
	Transition Ecologique	1	J-C MAURIN				30		VSN*					

\* VSN : validation sans note

FASO1				Nombre d'heures						Contrôle Terminal (CT)				Contrôle Continu (CC)		
EC	Nom de l'UE	ECTS UE	Respon- sables UE	CM	ED/TD	TP	E-learning	Clinique	Stage	Nature Li- bellé	Coef	Durée ses- sion 1	Durée ses- sion 2	Nature Li- bellé	Coef	
<b>SEMESTRE 1</b>																
UE1M1	Odontologie prothétique	15	C.JEANNIN	30						ECRIT	3	1h30	1h30			
UE1M2	Numérique-CFAO		M. DUCRET R.RICHERT	-	5		8				ECRIT	1	1h	1h		
UE1M3	TD O.C.E.		P. FARGE R RICHERT		4,5		3				ECRIT	1	45 min.	45 min.		-
UE1M4	ED Prothèse		H. ABOUELLEIL M. GUILLET				8				ECRIT	1	60 min.	60 min.		
UE1M5	Clinique O.C.E.		J-C. MAURIN C.VILLAT						120		VSN*					
UE1M6	Clinique Prothèses		C. JEANNIN						120		VSN*					
UE1M7	Validation TP DRE pour accès à la pra- tique clinique		C.VILLAT R. RICHERT				12				VSN*					
UE2M1	Parodontologie	11	K. SY		10	1	14			ECRIT	2	1h	1h		-	
UE2M2	Algies et dysfonctionnements de l'appareil manducateur (ADAM)		O. ROBIN	15							ECRIT	1	45 min.	45 min.		-
UE2M3	Médecine et chirurgie orales		T. FORTIN	33							ECRIT	2	2h	2h		-
UE2M5	Clinique Chirurgie orale		A. LAFON						35		CLINIQUE	2				-
UE4M1	TD Radioprotection	1	K. GRITSCH M-A. GASQUI		3					ECRIT	1	1h	1h		-	
UE3M	Pharmacologie clinique Anesthésiologie	2	A. LAFON	20						ECRIT	1	1h	1h		-	
UE11M1	Vie hospitalière	1	J-C. FARGES							VSN*						

EC	Nom de l'UE	ECTS UE	Respon- sables UE	CM	ED/TD	TP	E-learning	Clinique	Stage	Nature Li- bellé	Coef	Durée ses- sion 1	Durée ses- sion 2	Nature Li- bellé	Coef	
<b>SEMESTRE 2</b>																
UE5M1	Odontologie prothétique	11	C. MILLET	13,5			14			ECRIT	2	1h00	1h00		-	
UE5M2	Clinique O.C.E.		J-C. MAURIN C.VILLAT					68			VSN*					-
UE5M3	TD O.C.E.		P. FARGE R. RICHERT		4,5		3				ECRIT	1	1h	1h		-
UE5M4	Clinique Prothèses		C. JEANNIN						68		VSN*					-
UE5M5	TP Réhabilitation numérique		M. DUCRET P.GERENTE				12				VSN*					
UE6M1	Parodontologie	7	K. SY		3,5	2	7,5			ECRIT	1	1h	1h		-	
UE6M3	Implantologie		S. VEYRE	30							ECRIT	2	1h	1h		-
UE6M4	Clinique Parodontologie		K. SY						35		VSN*	-	-			-
UE6M5	Clinique Chirurgie orale		A. LAFON S.MILLOT						35		VSN*	-	-			-
UE6M	Pathologie médicale et chirurgicale		A. LAFON S. MILLOT	11							ECRIT	1	1h	1h		-
UE7M1	Odontologie pédiatrique	5	G LIENHART B. THIVICHON- PRINCE	16			4			ECRIT	3	1h30	1h30		-	
UE7M2	Orthopédie dento-faciale		C. PERNIER	18							ECRIT	2	1h	1h		-
UE7M3	TP-TD Odontologie pédiatrique		G. LIENHART L. COSTEAUX		0	15					PRATIQUE	1	1h30	1h30	CC	1
UE8M1	UELC	2	J-C. MAURIN	80						VSN*						
UE8M2	Stage hospitalier hors Odontologie		J-C. MAURIN						25		VSN*					
UE9	Vie hospitalière	1	J-C. FARGES							VSN*						
UE10M1	TD Préparation et validation des actions	2	L. LAFOREST		12					ORAL				CC	1	
UE10M2	Stages service sanitaire		L. LAFOREST						20		VSN* + ORAL	-	15 min.			
	Psychologie médicale	1	E. GOURMET	3				8		VSN*						
	Transition Ecologique	1	J-C MAURIN				30			VSN*						

FASO2				Nombre d'heures						Contrôle Terminal (CT)				Contrôle Continu (CC)		
EC	Nom de l'UE	ECTS UE	Respon- sables UE	CM	ED/TD	TP	E-lear- ning	Clinique	Stage	Nature Libellé	Coef	Durée session 1	Durée session 2	Nature Libellé	Coef	
<b>SEMESTRE 1</b>																
UE1M1	Odontologie prothétique	14	C.JEANNIN	20			-			ECRIT	2	1h	1h		-	
UE1M2	Clinique O.C.E		J-C. MAURIN C. VILLAT					90		VSN*						-
UE1M3	Clinique prothèse		C. JEANNIN					105		VSN*						-
UE1M4	Odontologie conservatrice, endodontie		M. LUCCHINI	30						ECRIT	1,5	1h	1h			-
UE2M1	Parodontologie	11	D. CHACUN	12	2,5	2				ECRIT	1,5	1h	1h		-	
UE2M2	Chirurgie Orale		A. LAFON S. MILLOT	46						ECRIT	3	1h30	1h30			-
UE2M4	Clinique Chirurgie orale		A. LAFON S. MILLOT					45		VSN*	3	Semestre				-
UE2M6	TP Implantologie		L.VENET			10				VSN*						
UE3M1	Orthopédie dento-faciale	3	S. CHAUTY	13						ECRIT	2	1h	1h		-	
UE3M2	Odontologie pédiatrique		B. THIVICHON- PRINCE	12	3		4			ECRIT	1	1h	1h			-
UE10M1	Vie Hospitalière	1	J.C FARGES							VSN*						
UE11M1	Numérique-CFAO	1	M. DUCRET R.RICHERT	10						ECRIT	1,5	1h	1h			

EC	Nom de l'UE	ECTS UE	Respon- sables UE	CM	ED/TD	TP	E-learning	Clinique	Stage	Nature Li- bellé	Coef	Durée ses- sion 1	Durée ses- sion 2	Nature Li- bellé	Coef	
<b>SEMESTRE 2</b>																
UE4M1	Biomatériaux	12	B. GROSGOGEAT	14						ECRIT	1	1h	1h		-	
UE4M3	Clinique O.C.E		J-C. MAURIN C.VILLAT					90		VSN*						-
UE4M5	Clinique prothèse		C. JEANNIN					105		VSN*						-
UE5M1	Anatomo-pathologie	7	F. VIRARD	10						ECRIT	1	1h	1h		-	
UE5M5	Clinique Chirurgie orale		A. LAFON S. MILLOT					45		VSN*	-	-				-
UE5M3	Parodontologie		D. CHACUN	7,5	1,5	2				ECRIT	1	1h	1h			-
UE5M6	Clinique Parodontologie		D. CHACUN					65		VSN*	-	-				-
UE5M4	Implantologie		S. VEYRE	22						ECRIT	2	1h	1h			-
UE5M8	Clinique Implantologie		A. LAFON					20		VSN*						-
UE6M1	Odontologie pédiatrique		5	B. THIVICHON- PRINCE	9	2,5		6			ECRIT	1	1h	1h		-
UE6M2	Clinique – TD Odontologie pédiatrique	G LIENHART B. THIVICHON- PRINCE						45		VSN*	-	-				-
UE6M3	Clinique ODF	C. PERNIER						3		ORAL	1	semestre				-
UE7M1	Santé Publique	2	L. LAFOREST V. SZONYI	13	1,5		2			ECRIT	1	1h	1h		-	
UE7M2	Ergonomie		B. COMTE	9						ECRIT	1	1h	1h			-
UE7M3	TD droit médical		B. COMTE N. MICHEL			4,5				ECRIT	0,5	1h	1h			-
UE8M1	UELC	2	J-C MAURIN	80						VSN*						
UE8M2	Stage hospitalier hors Odontologie		J-C. MAURIN						25		VSN*					
UE9M1	Vie Hospitalière	1	J-C. FARGES							VSN*						
	Transition Ecologique	1	J-C MAURIN				30			VSN*						

\* VSN : validation sans note

TCEO1				Nombre d'heures						Contrôle Terminal (CT)				Contrôle Continu (CC)	
EC	Nom de l'UE	ECTS UE	Respon- sables UE	CM	ED/TD	TP	E-learning	Clinique	Stage	Nature Li- bellé	Coef	Durée ses- sion 1	Durée ses- sion 2	Nature Li- bellé	Coef
<b>SEMESTRE UNIQUE</b>															
UE1M1	Psychologie	NA	B. COMTE	6		3				ECRIT	1	1h	1h		-
UE1M2	Insertion professionnelle		B. COMTE		34					ECRIT	2,5	1h	1h		-
UE1M3	Droit médical et expertise appliquées à l'Odontologie		B. COMTE	8	3					ECRIT	1	1h	1h		-
UE1M5	Implantologie		S. VEYRE	20						ECRIT	2	1h	1h		-
UE2	UE2 - UELC	NA	J-C. MAURIN							VSN*					
UE4	UE4 - Stage hospitalier	NA	J-C. FARGES J-C. MAURIN					450	450	VSN*					
UE5	UE5 - Stage actif	NA	J-C. MAURIN					250	250	VSN*					
UE6	Transition écologique au cabinet dentaire	NA	B. GROSGOGEAT V. SZONYI M. DUCRET	2			30	-	-		VSN*				

\* VSN : validation sans note

# UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBREMENT CHOISIES (U.E.L.C)

---

LE CLASSEMENT POUR LE CHOIX DES UELC ET DES STAGES HOSPITALIERS  
(sauf stages hors liste) S'EFFECTUERA SUR LA MOYENNE DU S1 ET DU S2

	ENSEIGNEMENTS	POUR	OBJECTIFS	CAPACITÉ D'ACCUEIL	DURÉE	LIEU	VALIDATION	RESPONSABLES
<b>ASSISTANCE PRECLINIQUE</b>								
1	Assistance à l'Enseignement d'Anglais	FGSO3, FASO1, FASO2 (étudiants avec un bon niveau d'anglais)	Aide à l'enseignement de l'anglais : 1. Animation lors du stage des FGSO2 en janvier (organiser et animer un débat sur un thème choisi, présentation d'un film), 2. faire présentation sur un thème lié à l'odontologie avec des questions débats.	10 si pas complet FASO1 FASO2	1 vacation trois fois dans l'année + présentation devant les FGSO2 (1 heure) + rencontre avec étudiants IG2E (1 heure) + Présentation PowerPoint (1 à 2 heures en fonction du nombre d'étudiants inscrits)	Faculté	Assiduité + présentation aux FGSO2 et présentation/débat PowerPoint	B. SCHAFF
2	Assistance à l'Enseignement des TP d'Anatomie Dentaire	FASO1 FGSO3	Aide à l'enseignement des TP d'anatomie dentaire des FGSO2	4 par vacation 2 FASO1 Mardi vac 1 2 FASO1 Mardi vac 2 2 FGSO3 Mardi vac 1 2 FGSO3 Mardi vac 2	10 vacations de 3h (mardi matin ou après-midi)	Faculté	Assiduité	Dr M. TOHME
3	Assistance à l'Enseignement des TP d'Anatomie Tête et Cou	FGSO3 (en priorité), FASO1, FASO2 (étudiants avec un très bon niveau d'anatomie)	Aide à l'enseignement des TP d'anatomie de la tête et du cou des FGSO2 + Présence facultative à des dissections	8 FGSO3 4 FGSO3 Mardi vac 1 4 FGSO3 Mardi Vac 2 si pas complet FASO1 FASO2	8 vacations de 2h (TP) + aide à la préparation du TP + Assistance aux dissections (facultatif)	Faculté	Assiduité	Dr S. VEYRE
4	Assistance à l'Enseignement des TP d'Odontologie Conservatrice	FASO2 (étudiants avec un très bon niveau d'OCE)	Aide à l'enseignement des TP d'odontologie conservatrice des FGSO2	4 (maxi 2 par vacation) 2 FASO2 Vendredi vac 1 2 FASO2 Vendredi vac 2	1 vacation de 3 h hebdomadaire toute l'année	Faculté	Assiduité	Dr M. LUCCHINI Pr C. VILLAT
5	Assistance à l'Enseignement des TP d'Odontologie Conservatrice/Prothèse	FASO2 (étudiants avec un très bon niveau d'OCE et de prothèse fixée)	Aide à l'enseignement des TP d'odontologie conservatrice et de prothèse des FGSO3	8 pour TP FGSO3 (maxi 2 par vacation) 2 FASO2 Lundi vac 1 2 FASO2 Mardi vac 1 2 FASO2 Jeudi vac 1 2 FASO2 Vendredi vac 1	1 vacation de 4h hebdomadaire toute l'année	Faculté	Assiduité + implication dans l'enseignement	Pr C. VILLAT
6	Assistance à l'Enseignement des TP	FASO2 (étudiants avec un très bon niveau	Aide à l'enseignement des TP d'odontologie pédiatrique des FASO1	1 1 FASO1 Mardi vac 2	20 vacations (mardi après-midi)	Faculté	Assiduité	Dr G LIENHART

	d'Odontologie Pédiatrique	d'odontologie pédiatrique)						
7	Assistance à l'Enseignement des TP de Prothèse Totale	FASO1 en priorité FASO2 si pas complet	Aide à l'enseignement des TP de prothèse totale des FGSO3	<b>4</b> 2 FASO1 Mardi vac 2 2 FASO1 Mercredi vac 2 (ou FASO2 si incomplet)	8 vacances de 4h au semestre 2 (16h par étudiants)	Faculté	Assiduité	Pr C. MILLET
<b>ACTION DE PROMOTION DE LA SANTÉ</b>								
8	Dent-Mon-Ecole	FGSO2 et FGSO3	Intervention dans les écoles Apprentissage des stratégies de prévention primaire, secondaire et tertiaire Participation à l'élaboration du programme éducatif Contact avec les maîtresses et les parents Participation à une vie associative	<b>8</b> 4 FGSO2 4 FGSO3	Le jeudi après-midi 5 séances de préparation  9 interventions dans les écoles (demi-journée)	Ecoles primaires du grand Lyon	Assiduité	Dr F. VIRARD
9	Aide opératoire au bloc	FASO2	Assistance à la chirurgie orale en cancérologie sous anesthésie générale ou sédation consciente. Connaissance du bloc opératoire, du plateau technique, du personnel de bloc et des protocoles. Hygiène et asepsie	<b>2 étudiants / an (1 étudiant/ semestre)</b> 1 FASO2 vendredi S1 1 FASO2 vendredi S2	1 vendredi sur deux (semaines impaires), de 07h45 à 15h00 Pendant 1 semestre	Centre Léon Bérard	Assiduité, comportement, attitude Implication dans le fonctionnement du bloc Anticipation des gestes Interaction et collaboration avec le personnel de bloc	Dr A. DESOUTTER Dr C. LAINÉ
10	Consultation de prévention bucco-dentaire à l'intention des étudiants de Lyon	FASO2	Gérer cette consultation : communication avec les étudiants de Lyon1, prise de RDV et réalisation des consultations à l'aide d'un questionnaire et d'outils de prévention	<b>1</b> 1 FASO2 Jeudi vac 3	<b>1 externe sur la vacation 3 les jeudis toute l'année</b> 1 FASO2 Jeudi vac 3	CSD- Sémiologie Bureau + fauteuil	Assiduité + Implication dans la prise en charge des patients et leur suivi	Dr M. LUCCHINI Dr M.A. GASQUI

11	UELC pluridisciplinaire de prévention en santé	FGSO3 FASO1	Apprendre les méthodes de communication en tant que professionnel de santé, à travers l'étude des grandes thématiques de santé publique (addictions, vaccinations, nutrition...)	5 3 FGSO2 Jeudi AM 2 FASO1 Jeudi AM	<b>Semestre 1:</b> 18 h en présentiel (jeudi après-midi) + 20h de travail personnel, notamment en e-learning <b>Semestre 2:</b> mini-stage d'observation (quelques heures un ou deux jeudi après-midi) dans une structure opératrice de prévention + rédaction d'un petit mémoire + soutenance	Lyon Est	Assiduité	Dr V. SZONYI
<b>RECHERCHE</b>								
12	Unité d'Enseignement de première année de Master	FGSO, FASO, TCEO1	Suivre l'enseignement d'une UE de Master 1 Recherche	Pas de limitation	Inscription préalable dans le Département de Biologie Humaine		Obligation de présentation aux épreuves écrites	Pr B. GROSGO-GEAT
13	Initiation à la Recherche Expérimentale	FGSO3 FASO1 FASO2	Participer à des activités de recherche	<b>12</b> 4 FASO2 Jeudi Vac 2 4 FASO1 Jeudi Vac 2 4 FGSO3 Jeudi Vac 2	Formation aux ressources documentaires jeudi flexible à la BU Santé + travaux de groupe	Faculté	Assiduité + Implication	Pr B. GROSGO-GEAT
14	Assistance à la recherche clinique	FASO1 FASO2	Participation des étudiants aux différentes étapes de la réalisation d'un projet de recherche clinique	<b>6</b> 3 FASO1 Vendredi Vac 2 3 FASO2 Vendredi Vac 1	Organisation en fonction des projets de recherche clinique en cours vendredi	CSD	Assiduité + Implication	Pr B. GROSGO-GEAT
15	Préparation au double diplôme Ingénieur Civil des Mines / Chirurgien Dentiste	FASO1 FASO2	Avoir validé l'unité d'enseignement RB35 "Sciences fondamentales appliquées aux disciplines du vivant" ou l'unité d'enseignement RB14 "Informatique Médicale et Technologies de Communication" ou à défaut avoir validé les cours MOOC de préparation à l'entrée à l'école des Mines	<b>4</b> 2 FASO2 jeudi vac 2 2 FASO3 jeudi vac 2	Jeudi vacation toute l'année (80h de CM + 80h de TD)	Domaines Rockefeller (Grange Blanche) et La Buire (Laennec)	Assiduité + Validation des écrits	Pr J-C. MAURIN Dr C. RICHERT
<b>THESE ET INTERNAT</b>								
16	Préparation à l'Internat	FASO2 TCEO1	Préparation au concours de l'Internat	<b>Pas de limitation</b> FASO2 et TCEO1		Faculté	Assiduité	Pr C. VILLAT Dr R. RICHERT

17	Préparation de la Thèse d'Exercice	TCEO1	Choix et dépôt d'un sujet, recherche bibliographique, analyse, rédaction du mémoire (15 pages minimum)	Pas de limitation TCEO1	2 x 1h30 de formation aux ressources documentaires à la BU Santé + 80h de travail personnel	Rockefeller + Faculté	Assiduité + Mémoire	Pr J-C. MAURIN
<b>ACTIVITÉS ELECTIVES ET TUTORAT ÉTUDIANT</b>								
18	Tutorat étudiants	FGSO2 à FASO2	Fournir un accompagnement pour la réussite des étudiants en PASS ainsi que des étudiants en FGSO2 issus des LAS	<b>10</b> 6 FGSO2 4 FGSO3 si pas complet FASO1 FASO2	Sur l'année universitaire – Calendrier à déterminer avec les étudiants concernés	Faculté d'odontologie	Assiduité – Rapport d'activité	Pr J-C. MAURIN
19	Activités Electives et Associatives	FGSO3 FASO1 FASO2	Implication dans la vie universitaire ou associative - Validation de l'UE Engagement citoyen	Pas de limitation	Pour l'AECDL, le Doyen donne son accord pour les Président, Secrétaire et Trésorier		Assiduité + Rapport d'activité + UE Engagement citoyen	Pr J-C. MAURIN
<b>AUTRE</b>								
20	Stage de Sensibilisation à la Vie Professionnelle	FGSO2 FGSO3	Acquérir une connaissance des différents aspects du métier de chirurgien-dentiste	<b>Pas de limitation</b> FGSO2 - FGSO3 (ne peut être réalisé qu'une seule fois)	1 vacation hebdomadaire toute l'année le jeudi après-midi	Cabinet dentaire (Praticien = Maître de stage) (stage à effectuer avant fin mars)	Assiduité + Rapport d'activité à rendre avant le 15 avril	Pr J-C. MAURIN
21	Sciences Humaines et Sociales	FGSO2 FGSO3	Soutien scolaire des enfants en difficulté (AFEV) + (Association Urgence Social Rue)	AFEV : 20 FGSO2 20 FGSO3 Samu Social : 4	1 vacation hebdomadaire toute l'année		Assiduité	Pr J-C. MAURIN
22	Enseignement de la médecine en anglais	FGSO3 FASO1 FASO2	Perfectionnement en anglais médical afin de parfaire l'expression lors de congrès internationaux, lors d'échanges et discussions avec des collègues anglophones ou lors de la prise en charge de patients anglophones ?	<b>2</b> 2 FGSO3 Jeudi AM si pas complet FASO1 FASO2	60 heures Octobre à Avril Jeudi après-midi (14-17h)	UFR médecine Lyon Est-Rockefeller	CC : présentation orale en fin d'année	J. MCGREGOR Ms. B. SCHAFF
23	Histoire de l'Art Dentaire	FGSO3 FASO1 FASO2	Connaître l'histoire de l'art dentaire	<b>6</b> 2 FGSO3 Jeudi AM 2 FASO1 Jeudi AM 2 FASO2 Jeudi AM	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année (jeudi après-midi)	Faculté	Assiduité + Travail personnel (Mémoire, poster ou présentation Power Point)	Pr J-C. MAURIN Dr C. DESBOIS
24	Apprentissage relationnel par simulation humaine en OCE	FASO1	Séances de simulation humaine avec jeux de rôle afin d'évaluer l'ap-	<b>8 (Semestre 2)</b> 8 FASO1 Jeudi vac 2	6 séances + travail personnel semestre 1 ou 2 (Jeudi vac 2)	Faculté - salle de prévention	Assiduité + travail personnel	Dr M LUCCHINI Pr J-C. MAURIN

			proche comportementale de l'étudiant face à son patient					
25	Interactivité autour de la prescription médicale	FASO1 FASO2	Détecter les pièges liés à la rédaction des ordonnances Prescrire de façon adaptée et méthodique (terrain particulier, galénique, allergies)	2 1 FASO1 1 FASO2	2 séances en salle informatique (Buire)( 2 vacations) 6 vacations en clinique + travail personnel	Faculté : salle informatique et au CSD	Assiduité et implication dans l'organisation des prescriptions dans le service	Dr A. LAFON Dr J SANTAMARIA
26	Conception et impression 3D en odontologie	FGSO3 FASO1	Concevoir des objets en 3D et les produire avec une imprimante 3D	6 1 FGSO3 Lundi vac 1 2 FGSO3 Lundi vac 2 1 FASO1 Lundi vac 1 2 FASO1 Lundi vac 2	Lundi vacation 1 et 2	Faculté	Assiduité + Projet à réaliser	Pr M. DUCRET et R. RICHERT
27	Activités physiques et sportives inter-UFR	FGSO2 à FASO2	Pratique sportive et approches théoriques médicales de la pratique du sport	50 8 FGSO2 9 FGSO3 16 FASO1 jeudi vac 2 et 3 17 FASO2 jeudi vac 2 et 3	Cours Théoriques Jeudi après-midi sur l'année S1+S2 + Pratique sportive	UFR médecine Lyon Est-Rockefeller	une partie théorique 50% de la note finale et une partie pratique sportive en cc 50% de la note finale cf <a href="#">MCCC de l'UELCSport</a>	Mme J-A CHEMELLE Mr L GUYOTOT
<b>ASSISTANCE CLINIQUE (FASO1) et APPROFONDISSEMENT CLINIQUE (FASO2)</b>								
28	Approfondissement clinique suivi de traumatologie	FASO2	prise en charge des patients en post-traumatologie	1 étudiant de FASO2/semestre le mardi vac3	1 vacation hebdomadaire mardi vac 3	CSD - UF DRE	Assiduité + activité clinique	Dr M.A. GASQUI Dr J. SANTAMARIA
29	Assistance clinique urgences dentaires	FASO1	Aide à la tenue des dossiers médicaux, rédaction des courriers, assistance au fauteuil, puis prise en charge de patients au cours de l'année	6 (2 étudiants par semestre) FASO1 Mardi vac 1 S1 FASO1 Mercredi vac 1 S1 FASO1 Jeudi AM S1 FASO1 Mardi vac 1 S2 FASO1 Mercredi vac 1 S2 FASO1 Jeudi AM S2	Une ½ journée hebdomadaire sur un semestre (mardi matin, mercredi matin ou jeudi après-midi)	CSD - UF des Urgences dentaires	Assiduité, implication dans l'unité Interaction et collaboration avec le personnel médical et paramédical Relation avec les patients + présentation d'un cas clinique	Dr J. SANTAMARIA

30	Assistance clinique chirurgie et médecine orales	FASO1	Assistance aux activités de médecine et chirurgie orales afin de se familiariser avec les spécificités de prise en charge en odontologie hospitalière (polypathologies, patients sous bisphosphonates ou anticoagulants,...)	<b>10 étudiants / an (5 étudiants /semestre) :</b> 2 FASO1 Lundi Matin vac 1 S1 1 FASO1 Lundi après-midi vac 1 S1 1 FASO1 Mercredi matin vac 1 S1 1 FASO1 Jeudi matin vac 2 S1 2 FASO1 Lundi Matin vac1 S2 1 FASO1 Lundi après-midi S2 1 FASO1 Mercredi matin vac 1 S2 1 FASO1 Jeudi matin vac 2 S2	1 vacation hebdomadaire de 4 h (08h30-12h30 ou 13h30-17h30) pendant 1 semestre lundi matin, mardi matin, mercredi matin, vendredi matin, lundi après-midi, mardi après-midi, mercredi après-midi, jeudi après-midi	Hôpital Edouard Herriot Pavillon R	Assiduité, comportement, attitude Implication dans l'organisation de l'unité Anticipation des gestes et des prises en charge des patients Interaction et collaboration avec le personnel médical et paramédical Relation avec les patients	Dr A. DESOUTTER Dr A. CHANLON
31	Approfondissement clinique Parodontologie Pavillon R HEH	FASO1	Perfectionnement clinique en parodontologie : diagnostic, plan de traitement, assistances bilan paro, assistances opératoires, chirurgies parodontales et mucogingivales	<b>4</b> FASO1 Mercredi S1 Matin FASO1 Mercredi S1 Après-midi FASO1 Mercredi S2 Matin FASO1 Mercredi S2 Après-midi	1 vacation de 3h30 hebdomadaire par semestre (4 étudiants / an) Mercredi matin ou après midi	Pavillon R HEH	Assiduité et présentation cas clinique	Dr CHACUN Dr CHANLON
32	Assistance clinique en Dentisterie Restauratrice Endodontie	FASO1	Préparation des consultations spécifiques, tenue des dossiers, Travail à 4 mains Prise en charge de patients en binôme avec le TCEO1 d'activité spécifique ou étudiant de DUEndodontie Initiation au diagnostic, premières consultations	<b>8</b> FASO1 Mercredi vac 1 FASO1 Mercredi vac 2 FASO1 Mercredi vac 3 FASO1 jeudi vac 1 FASO1 jeudi vac 2 FASO1 vendredi vac 1 FASO1 vendredi vac 2 FASO1 vendredi vac 3	1 vacation de 3h hebdomadaire par semestre (sur la journée du lundi et mardi )	CSD - UF DRE	Assiduité + Activité clinique	Pr J-C. MAURIN Pr C. VILLAT
33	Assistance clinique médecine bucco-dentaire pédiatrique	FASO1	Apprentissage des techniques d'aide opératoire au bloc, abord de l'enfant en consultations, pathologies générales, maladies rares et syndromes plurimalformatifs	<b>2</b> 2 FASO1 jeudi vac 1 et 2	tous les jeudis de 8h à 16h avec alternance des étudiants 1 jeudi/2 ou alternance semestrielle	Hôpital Femme Mère Enfant	Assiduité et présentation d'un cas clinique	Pr P. FARGE

34	Assistance clinique manifestations odontologiques associées aux maladies rares	FASO1	Assistance lors des consultations destinées aux patients atteints de maladies rares	<b>1 par vacation (2 étudiants / an)</b> 1 FASO1 mardi vac 1 S1 1 FASO1 mardi vac 1 S2	1 vacation de 3h hebdomadaire le mardi matin par semestre (2 étudiants / an)	CSD – UF odontologie pédiatrique	Assiduité	Pr J-J. MORRIER
35	Assistance et approfondissement clinique Parodontologie	FASO1 FASO2	Assistance lors des consultations et soins de parodontologie (préparation des consultations, assistances opératoires, tenue du dossier médical - initiaion au diagnostic et à la prise en charge des patients)	<b>1 par vacation (2 étudiants/an)</b> FASO1 Lundi vac 1 FASO2 Lundi vac 2	1 vacation de 3h hebdomadaire pendant toute l'année (1 étudiant FASO1: lundi vac 1; 1 étudiant FASO2: lundi vac 2)	CSD - UF de parodontologie	Assiduité + Implication au sein de l'UF	Pr K. GRITSCH Dr K. SY
36	Assistance et approfondissement clinique chirurgie et implantologie	FASO1 FASO2	Acquérir les compétences nécessaires à la prise en charge des patients candidats à l'implantologie	<b>2 (1 FASO1 + 1 FASO2 par vac)</b> FASO1 Jeudi vac 2 FASO2 Jeudi vac 2 FASO1 Jeudi vac 3 FASO2 Jeudi vac 3 FASO1 Vendredi vac 1 FASO2 Vendredi vac 1	Jeudi au Pavillon R (2 étudiants vacation 2, 3) Vendredi au CSD (2 étudiants Vac 1)	CSD – Pavillon R	Assiduité	Dr R. LIGEROT Dr A. LAFON
37	Assistance et Approfondissement clinique pathologies des muqueuses buccales	FASO1 FASO2	Assistance et Participation aux consultations de pathologies des muqueuses buccales et des interventions sous anesthésie locale (biopsies, exsérèse)	<b>2 par vacation (1 FASO1+ 1 FASO2)</b> FASO1 Lundi vac 1 FASO2 Lundi vac 1	1 vacation de 3h hebdomadaire par semestre (lundi Vac 1)	CSD – UF Chirurgie	Assiduité + implication dans l'UF	Dr C. LAINÉ Dr A. LAFON
38	Assistance et Approfondissement clinique ADAM	FASO1 FASO2	Assistance et participation aux consultations dans l'UF d'ADAM. Réalisation de gouttières occlusales	<b>1 par vacation</b> FASO2 Lundi vac 1 FASO2 Lundi vac 3 FASO1 Mercredi vac 2 FASO1 Mercredi vac 3	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année (lundi vacation 1 et 3, mercredi vacations 2 et 3)	CSD - UF d'ADAM	Assiduité. Prise en charge de patients	Pr O. ROBIN

39	Assistance à l'Activité Hospitalière de Chirurgie	FASO1 FASO2	Participation et Assistance dans l'UF de chirurgie	<b>2 par vacation (1 FASO1 et 1 FASO2)</b> 1 FASO1 Lundi vac 1 1 FASO2 Lundi vac 1 1 FASO1 Lundi vac 2 1 FASO2 Lundi vac 2 1 FASO1 Lundi vac 3 1 FASO2 Lundi vac 3 1 FASO1 Mercredi vac 1 1 FASO2 Mercredi vac 1 1 FASO1 Mercredi vac 2 1 FASO2 Mercredi vac 2 1 FASO1 Mercredi vac 3 1 FASO2 Mercredi vac 3 1 FASO1 Jeudi vac 1 1 FASO2 Jeudi vac 1 1 FASO1 Jeudi vac 2 1 FASO2 Jeudi vac 2 1 FASO1 Jeudi vac 3 1 FASO2 Jeudi vac 3 1 FASO1 Vendredi vac 1 1 FASO2 Vendredi vac 1 1 FASO1 Vendredi vac 2 1 FASO2 Vendredi vac 2 1 FASO1 Vendredi vac 3 1 FASO2 Vendredi vac 3	1 vacation de 3h hebdomadaire pendant un semestre (lundi, mercredi, jeudi et vendredi)	CSD - UF de chirurgie	Assiduité + Implication au sein de l'UF	Dr A. LAFON
40	Assistance et approfondissement clinique en Parodontologie Hospitalière	FASO1 FASO2	Assistance aux projets de Recherche Clinique en Parodontologie et à la consultation Paromédecine	<b>1 par vacation (2 étudiants/an)</b> FASO1 Vendredi vac 1 FASO2 Vendredi vac 2	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année par étudiant (1 étudiant FASO1: vendredi vac 1 / 1 étudiant FASO2 vendredi vac 2)	CSD – UF Parodontologie	Assiduité et implication	Pr K. GRITSCH

41	Approfondissement clinique complications implantaires	FASO1 FASO2	Assister un étudiant de TCEO1 et participer pour les FASO2 à la prise en charge des complications en implantologie	<b>2 par vacation(1 FASO1+ 1 FASO2)</b> FASO1 mercredi vac 1 FASO2 mercredi vac 1 FASO1 mercredi vac 2 FASO2 mercredi vac 2 FASO1 mercredi vac 3 FASO2 mercredi vac 3	Mercredi vacation 1, 2, 3 toute l'année (2 étudiants/vacation)	CSD	Assiduité pour les FASO1 Présentation cas iconographié au staff pour les FASO2	Dr A. LAFON
42	Approfondissement clinique implantologie	FASO2	Perfectionnement clinique en implantologie	2	1 vacation de 3 h hebdomadaire toute l'année (mardi après-midi vac 2 vac 3)	CSD - UF d'implantologie	Assiduité	Dr T. FORTIN
43	Approfondissement clinique implantologie	FASO2	Perfectionnement clinique en implantologie	<b>2</b> 1 FASO2 jeudi vac 2 1 FASO2 Mardi vac 3	1 vacation de 3 h hebdomadaire toute l'année (mardi après-midi vac 2 vac 3)	CSD - UF d'implantologie	Assiduité	Dr L. VENET (vac 2) Dr T. ALTIMANI (vac 3)
44	Approfondissement clinique CFAO	FASO2	Approfondissement des connaissances. Réalisation de cas cliniques « complexes » et en numérique	<b>5</b> 1 FASO2 Lundi vac 3 1 FASO2 jeudi vac 1 1 FASO2 jeudi vac 2 1 FASO2 vendredi vac 2 1 FASO2 vendredi vac 3	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année (lundi vac 3, jeudi vac 1 et 2, vendredi vac 2 et 3)	CSD – UF de prothèse et Laboratoire de prothèse	Assiduité	Pr M. DUCRET
45	Approfondissement clinique Implantologie clinique	FASO2	Réalisation de plans de traitement et traitements implantaires, aides opératoires	<b>2 par vacation (8 étudiants / an)</b> 2 FASO2 mardi vac 3 S1 2 FASO2 mardi vac 3 S2 2 FASO2 jeudi vac 2 S1 2 FASO2 jeudi vac 2 S2	2 vacations de 3h hebdomadaire par semestre (mardi vac 3 - jeudi vac 2)	CSD	Assiduité	Dr P. EXBRAYAT
46	Approfondissement clinique bloc opératoire sous anesthésie générale	FASO2	Acquérir les compétences nécessaires à la prise en charge des patients candidats à l'AG	<b>1 par vacation (1 étudiant / semestre)</b> FASO2 Mardi vac 1 S1 FASO2 Mardi vac 2 S1 FASO2 Mardi vac 1 S2	2 Vacances hebdo le mardi (Vac1 et 2)	Pavillon H	Assiduité et implication	Dr LIGEROT

				FASO2 Mardi vac 2 S2				
47	Approfondissement clinique en Odontologie Conservatrice	FASO2	Réalisation d'inlays et onlays en composite, préparation de facettes directes et indirectes en composite, éclaircissement, restaurations complexes, cariologie, laser	<b>6 (3 étudiants par vacation)</b> 3 FASO2 lundi vac 3 3 FASO2 mercredi vac 3	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année (lundi vacation 3, mercredi vacation 3)	CSD - UF DRE	Assiduité + Activité clinique	Pr J-C. MAURIN Pr C. VILLAT
48	Approfondissement clinique en Parodontologie	FASO1 FASO2	Perfectionnement clinique en Parodontologie : prise en charge de patients avec maladies parodontales et/ou défauts muco-gingivaux - Travail en binôme	<b>2 par vacation (10 étudiants / an)</b> 2 FASO1 lundi vac 1 2 FASO1 mercredi vac 1 2 FASO2 lundi vac 3 2 FASO2 mercredi vac 3 2 FASO2 vendredi vac 3	1 vacation/binôme de 3h hebdomadaire toute l'année	CSD - UF de parodontologie	Assiduité + Activité clinique	Pr K. GRITSCH Dr D. CHACUN Dr K. SY
49	Conception de projet prothétique Exocad/3/Shape/Modjaw	FASO1	Conception de projet prothétique Exocad/3/Shape/Modjaw	<b>2 étudiants 1</b> FASO1 mercredi vac 2 1 FASO1 mercredi vac 3	1 vacation/binôme de 3h hebdomadaire toute l'année	CSD	Assiduité + Projet à réaliser	Pr M. DUCRET
50	Assistance et approfondissement de prise en charge de patients à haut risque d'Endocardite infectieuse	FASO1/FASO2	Participation aux consultations et gestes de médecine et chirurgie orales. Prise en charge des patients à haut risque d'Endocardite infectieuse. Participation bloc AG	<b>4 étudiants/an (2 Etudiants par semestre) (1 étudiant par vacation)</b> 1 FASO1 lundi vac 1 1 FASO1 lundi vac 2	1 vacation de 3h hebdomadaire pendant 1 semestre (lundi vac 1, lundi vac 2)	HEH pavillon R	Activité clinique+ Assiduité+ présentation cas	Pr S.MILLOT

LISTE DES ABRÉVIATIONS	
Association de la Fondation Etudiante pour la Ville	AFEV
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences	AFGSU
Centre de Soins Dentaires	CSD
Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique	CSCT
Commission Formation et Vie Universitaire	CFVU
Contrôle Continu	CC
Contrôle Terminal	CT
Cours Magistraux	CM
Diplôme d'Études Spécialisées	DES
Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques	DFASO
Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques	DFGSO
Élément Constitutif	EC
Enseignement Dirigé	ED
Examen Clinique Objectif et Structuré	ECOS
Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 1 <sup>ère</sup> année	FASO1
Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 2 <sup>ème</sup> année	FASO2
Formation Générale en Sciences Odontologiques, 2 <sup>ème</sup> année	FGSO2
Formation Générale en Sciences Odontologiques, 3 <sup>ème</sup> année	FGSO3
Troisième Cycle court des Études Odontologiques, 6 <sup>ème</sup> année	TCEO1
Licence avec option Accès Santé	LAS
Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences	MCCC
Parcours Accès Santé Spécifique	PASS
Travaux Dirigés	TD
Travaux Pratiques	TP
Unité d'Enseignement	UE
Unité d'Enseignement librement choisie	UELC

# CALENDRIERS DES EXAMENS ET DES CONGÉS ÉTUDIANTS

---

<b>RENTRÉE</b>				
<b>FGSO2</b>	<b>FGSO3</b>	<b>FASO1</b>	<b>FASO2</b>	<b>TCEO1 ANNUALISATION</b>
<b>Rentrée universitaire LUNDI 28 AOÛT 2023</b>				
<b>Réunion de rentrée 31 août 2023 10h30 AMPHI 3</b>		<u>Parcours intégration centre de soins</u> du mar 29 août au sam 9 sept 2023 au soir		<u>RENTRÉE HOSPITALIERE</u> Sam 16 Sept 2023 pour les étudiants concernés par la 1ère astreinte des urgences dentaires Lun 18 Sept 2023 pour les autres étudiants
		<b>RENTREE HOSPITALIERE LUNDI 11 SEPT 2023</b>		

Le calendrier des examens pourra être légèrement modifié en fonction des contraintes d'enseignement et d'organisation (disponibilité des amphis), ou des dates des oraux de Pass/Las.

**Les étudiants doivent donc veiller à ne pas avoir de contraintes personnelles durant ces périodes**

<b>Calendrier des examens 2023/2024</b>				
<b>Examens du 1er semestre</b>				
<b>FGSO2</b>	<b>FGSO3</b>	<b>FASO1</b>	<b>FASO2</b>	<b>TCEO1 ANNUALISATION</b>
<b><u>SESSION 1</u></b>				
du lun 4 au ven 8 dec 2023	du lun 11 au ven 15 dec 2023	du mar 9 au ven 12 janv 2024		mer 27 sept 2023
<b>Retour des notes</b>				
Lun 29 janvier 2024				Jeu 30 nov 2023
<b>Délibération des jurys</b>				
Mar 6 février 2024				Lun 8 juil 2024
<b><u>SESSION 2</u></b>				
lun 19 au jeu 22 fev 2024	(En même temps que session 2 du S2)		(En même temps que session 2 du S2)	
<b>Retour des notes</b>				
<u>Ecrit</u> : mar 30 avr 2024 <u>TP</u> : lun 1er juil 2024				
<b>Délibération des jurys</b>				
lun 8 juil 2024				

# Examens du 2ème semestre

FGSO2	FGSO3	FASO1	FASO2 CSCT/ECOS	TCEO1 ANNUALISATION
<b>SESSION 1</b>				
Entre le jeu 2 et le vend 17 mai 2024 (sauf le 6 et le 14 mai)		du lun 27 au vend 31 mai 2024		écrit : vend 19 avr 2024 oral : jeudi 2 et vend 3 mai 2024
<b>Retour des notes</b>				
mar 28 mai 2024		Ecrit : mar 12 juin 2024 clinique : lun 24 juin 2024		mar 4 juin 2024
<b>Délibération des jurys</b>				
lun 3 juin (ou mardi 4 juin) 2024		lun 1er juil 2024		lun 13 juin 2024
<b>SESSION 2</b>				
Mardi 18 au vend 21 juin 2024		du mar 16 au mer 17 juil 2024		Entre lun 8 et vend 12 juil 2024 du lun 15 au vend 19 juil 2024
<b>Retour des notes</b>				
vend 28 juin 2024		mardi 23 juil 2024		
<b>Délibération des jurys</b>				
lun 8 juil 2024		lun 26 août 2024		

## CONGES ÉTUDIANT 2023/2024

**Rentrée universitaire** : à compter du lundi 21 août 2023.

**Vacances de Toussaint** (pour les formations proposant des congés) : du dimanche 29 octobre 2023 au dimanche 5 novembre 2023.

**Vacances de Noël** : du dimanche 24 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024.

**Vacances d'hiver** (pour les formations proposant des congés) : du dimanche 25 février 2024 au dimanche 3 mars 2024.

**Vacances de printemps** (pour les formations proposant des congés) : du dimanche 21 avril 2024 au dimanche 28 avril 2024.

**Pont de l'Ascension** : du jeudi 9 mai 2024 au dimanche 12 mai 2024.

Remarques :

- Les stages des formations pourront ne pas respecter les vacances proposées ;
- Les formations co-accréditées pourront déroger si nécessaire à ces périodes en cas de divergence avec le planning proposé par les établissements partenaires.

## BORNES DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024 DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 FEVRIER 2023

Après avoir délibéré, le **Conseil d'administration a approuvé les bornes de l'année universitaire 2023-2024** comme suit :

**Article 1** - L'année universitaire 2023-2024 se termine au 31 août 2024.

**Article 2** - L'année universitaire 2023-2024 est prorogée jusqu'au 16 octobre 2024 pour les étudiants terminant un deuxième cycle (masters et écoles d'ingénieurs) prévoyant un stage obligatoire en fin de cursus et jusqu'au 31 octobre 2024 pour les étudiants terminant une Licence professionnelle ou un DEUST prévoyant un stage obligatoire en fin de cursus.